



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

> Rectorat 3, boulevard de Lesseps 78017 Versailles Cedex

Lettre des IA-IPR relative à l'évaluation des acquis des élèves, à l'attention des professeur.e.s d'histoire et géographie

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous saurez porter à ces éléments de réflexion sur l'évaluation.

Nous partageons toutes et tous la volonté de mieux faire réussir nos élèves dès cette année de mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire. Nous savons que l'évaluation constitue un enjeu important dans le cadre du nouveau socle commun et qu'elle est au centre de vos préoccupations actuelles.

Aussi, nous vous adressons cette lettre afin de vous accompagner dans l'évaluation positive de vos élèves au quotidien et de vous aider à remplir les bilans périodiques et à évaluer collectivement le niveau de maîtrise des élèves dans chacun des domaines du nouveau socle commun lors des bilans de fin de cycle.

Quelques propos liminaires permettant de faire le lien entre les programmes et les nouvelles modalités d'évaluation nous semblent nécessaires.

Pour rappel, les programmes d'enseignement (BO spécial n°11 du 26 novembre 2015) sont organisés par cycle de trois années ; chacun est constitué de trois volets :

- le volet 1 présente les caractéristiques du cycle ;
- le volet 2 précise la contribution des disciplines à chacun des cinq domaines du nouveau socle commun tel qu'il est défini dans le BO n° 17 du 23 avril 2015, évalués à chaque fin de cycle ; le premier domaine (consacré aux langages) réunit quatre composantes qui ne sont pas compensables entre elles.
- le volet 3 décline les objectifs de chaque discipline pour le cycle et explicite, à l'entrée de chaque programme disciplinaire, les liens étroits entre les compétences travaillées et les différents domaines du socle commun.

Les trois volets, complémentaires, montrent la cohérence forte entre le travail disciplinaire et le socle commun : ils sont intimement liés.

Par ailleurs, les programmes étant organisés par cycle de trois années, un travail progressif doit être mis en place par les enseignants d'une même équipe afin de faire acquérir par les élèves les compétences et connaissances au niveau visé. L'évaluation, au quotidien, tout au long d'une année puis sur les trois années, en est fonction.

1. En histoire-géographie, comme dans les autres disciplines, les apprentissages et leur évaluation associent étroitement les connaissances et les compétences. Si les connaissances font l'objet de repères annuels, en revanche l'enseignement et l'évaluation des compétences sont organisés en cycles, avec une nécessaire progressivité.

Les animations organisées en bassin en novembre et décembre 2016, ont été consacrées pour l'essentiel à ce thème, articulé au travail des compétences et à l'AP. Les présentations construites par les formateurs à ce sujet sont en ligne sur le site académique Strabon :

http://www.histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article1527.



2/3

Elles ont toutes pour objet l'explicitation et la promotion d'une évaluation positive, simple, lisible et qui constitue un levier pour les apprentissages des élèves. Elles s'attachent également à proposer une diversification des modalités d'évaluation. Les professeurs peuvent également consulter les documents sur l'évaluation mis en ligne sur le site académique, plus particulièrement les fiches intitulées « activités évaluatives », « évaluation et implication de l'élève », « évaluation positive, caractéristiques, observables et démarches associées » à cette adresse :

http://reformeducollege.ac-versailles.fr/l-evaluation-dans-le-cadre-de-la-reformedu-college.

D'autres productions du groupe évaluation étant en cours de parution, nous vous conseillons de consulter régulièrement ce site académique.

2. À l'issue du cycle 4, les membres de chaque équipe pédagogique se concertent pour positionner collectivement les acquis des élèves par rapport à l'un des quatre niveaux de l'échelle de référence pour les quatre composantes du domaine 1 et les quatre autres domaines.

Cette opération, qui ne s'appuie pas sur des évaluations spécifiques, oblige à articuler les connaissances et les compétences du champ disciplinaire avec les domaines du socle. L'appropriation du volet 2 des programmes (« les contributions essentielles des différents enseignements au socle commun ») est à cet égard fondamentale. C'est la mise en œuvre du programme d'histoire-géographie et le travail quotidien des élèves mené dans ce cadre qui contribuent à la maîtrise des différents domaines, et c'est le suivi régulier des apprentissages que vous réalisez, à travers les évaluations d'histoire-géographie construites en fonction d'objectifs fixés par le programme, qui vont vous permettre de mesurer le niveau de maîtrise atteint dans telle ou telle composante du socle.

Cependant aucune situation d'évaluation ne permet isolément de recueillir des informations exhaustives sur la maîtrise d'un élément du socle. Les élèves doivent être confrontés à plusieurs reprises et dans différents contextes à des "grandes familles" de situations d'évaluation (production d'écrits autonomes, analyse de documents variés, réalisation de productions cartographiques...). C'est bien en multipliant les situations d'évaluation d'une même famille au cours du cycle 4 que les enseignants pourront obtenir l'ensemble des informations nécessaires au positionnement des élèves, les résultats analysés constituant alors un faisceau cohérent d'informations.

3. Prochainement et de façon progressive seront mises en ligne sur le site Éduscol, dans la rubrique « cycle 4/histoire et géographie/travailler les compétences et l'acquisition du socle commun », des situations d'évaluation ancrées dans nos programmes et déclinées à partir de compétences travaillées, ainsi « Raconter et expliquer en histoire »ou bien « Analyser et comprendre des documents en géographie ».

Par ailleurs, les documents d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour les cycles 2, 3 et 4 sont disponibles sur Éduscol :

http://eduscol.education.fr/cid103803/evaluer-la-maitrise-du-socle-commun-ducycle-2-au-cycle-4.html et sont également accessibles depuis le site académique). Ils constituent une ressource essentielle : en effet, ils visent à éclairer le lien existant entre l'activité ordinaire d'évaluation menée par chaque enseignant dans sa pratique habituelle et le constat qu'il doit poser, en fin de cycle, sur le degré de maîtrise des domaines du socle à laquelle son enseignement contribue en fournissant des éléments pour l'appréciation du niveau de maîtrise satisfaisant en fin de cycle 4. Sans avoir aucun caractère



3/3

normatif ni exhaustif, ces documents ont pour objectif de favoriser votre réflexion en équipe sur l'évaluation des acquis des élèves.

Les ressources académiques « évaluation, nouveaux programmes d'enseignement et nouveau socle commun » et « contribution des disciplines à la construction de chacun des domaines du socle commun – cycle 4 », produites par le groupe évaluation, peuvent également servir d'appui à votre réflexion d'équipe.

La ressource académique intitulée « le bilan périodique » donne des exemples pour l'histoire-géographie.

http://reformeducollege.ac-versailles.fr/l-evaluation-dans-le-cadre-de-la-reformedu-college.

Le LSU, livret scolaire unique, réunit les différents bilans, périodiques et de fin de cycle et suit l'élève tout au long de sa scolarité obligatoire. C'est un outil institutionnel auquel il convient de se référer afin de s'en approprier l'esprit, quel que soit le logiciel ou l'outil utilisé.

Un document d'aide à la saisie du LSU en ligne sur Eduscol sera d'une aide précieuse pour compléter le bilan périodique (quel que soit le logiciel utilisé) : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/04/6/Aide_a_la_saisie_LSU_college_660046.pdf. Ce document est également accessible depuis le site académique.